

## **Relevé de décisions du Conseil d'institut** **du 12 décembre 2023 de l'INSPE de l'académie de Poitiers**

Affaire suivie par Angélique BENOIT  
Relevé de décisions CI 2023-12-12  
Courriel : [angelique.benoit@univ-poitiers.fr](mailto:angelique.benoit@univ-poitiers.fr)

*Par courrier du directeur de l'INSPE de l'Académie de Poitiers en date du 5 décembre 2023, le Conseil d'Institut de l'INSPE de l'Académie de Poitiers a été convoqué pour une réunion le 12 décembre 2023.*

### **A) Membres siégeant au Conseil :** **Étaient présents**

#### **Membres élus :**

- M. Denis ALAMARGOT, Professeur d'université, INSPE site du campus de Poitiers - CNU 16
- Mme Muriel CORET, MCF, INSPE site du campus de Poitiers - CNU 07
- M. Daniel LARDEAU PRCE, INSPE site du campus de Poitiers
- Mme Sabrina GUENIN, Adjointe-technique, INSPE site du campus de Poitiers
- Mme Sarah RAMASSAMY, Étudiante M2 1er degré
- M. François RIBAUT, Étudiant M2 1er degré
- Mme Carla NADIN, Étudiante M2 Encadrement éducatif
- M. Guilhem RIBAUT, Étudiant PEES mi-temps 2<sup>nd</sup> degré

#### **Membres représentants de l'université de Poitiers :**

- M. Yannick BLANDIN, Assesseur à la pédagogie, UFR des sciences du sport - CNU 16
- Mme Effrosyni LAMPROU, MCF, UFR Lettres et Langues - CNU 07
- M. Manuel GIMENES, MCF, UFR SHA - CNU 16

#### **Personnalités extérieures :**

- Mme Carole BOYER, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Académie de Poitiers
- Mme Alison CHARAMON-HILL, Inspectrice d'Académie– Inspectrice Pédagogique Régional IA-IPR Anglais, Académie de Poitiers
- M. Michel FAYOL, Professeur émérite, membre du CSEN, Président du Conseil d'Institut - CNU 16
- Mme Delphine OGER, Doctorante au CERCA
- Mme Emmanuelle AURAS, Vice-Présidente "personnalisation des parcours de formation"
- À désigner par le CI
- À désigner par le CI

#### **Étaient représentés :**

- Mme Marie-Aude CEZAC, PRAG, INSPE site du Campus de Poitiers
- M. David FEVIN, Directeur de l'École Académique de la Formation Continue - DE AFC  
Responsable du service inter académique de la formation des personnels d'encadrement (SIA-FPE) de la région Nouvelle Aquitaine
- M. Guillaume GARNIER, PRAG, INSPE site du Campus de Poitiers

- M. François GEOFFRIAU, Responsable formations MEEF, INSPÉ site du Campus de La Rochelle
- M. Sébastien KERBRAT, Technicien, INSPÉ site du Campus de Poitiers
- Mme Audrey PETARD, PEMF, INSPÉ site du Campus de Poitiers
- Mme Sarah RAMASSAMY, Étudiante M2 1<sup>er</sup> degré, jusqu'à son arrivée à 10 heures
- M. Guillaume TEILLET, MCF, INSPÉ site du Campus de Niort – CNU 19

## B) Membres invités :

Étaient présents

- M. Denis ALAMARGOT, Directeur INSPÉ de l'Académie de Poitiers
- Mme Cécile LALANNE, Directrice adjointe, assesseuse à la pédagogie
- M. Victor MILLOGO, Directeur-adjoint, chargé de la recherche et de l'internationalisation
- Mme Stéphanie NETTO, Responsable master MEEF PIF
- Mme Frédérique VRAY, Responsable des services administratifs, INSPÉ Académie de Poitiers

Nombre de membres présents : 15 (jusqu'à 10 heures) – 16 pour l'élection du Président du CI

Nombre de votants présents : 23

Nombre de procurations : 8 (jusqu'à 10 heures) – 7 pour l'élection du Président du CI

Points à l'ordre du jour	Décisions	Votes
Approbation du PV du CI du 3 octobre 2023	NC (Non Concerné)	À l'unanimité
Présentation du Conseil d'institut : compétences, composition et mandat	Le Conseil d'institut sera fortement mobilisé pour arbitrer et voter les décisions, notamment dans le cas de la réforme à venir de la formation initiale.	NC
Élection de la présidence du Conseil d'institut	Parmi les 5 membres extérieurs nommés par la Rectrice, Michel Fayol est candidat pour un mandat partiel permettant un tuilage (demi mandat) avec	Michel Fayol est élu à l'unanimité

	<p>une autre présidence qui suivra.</p> <p>La question du tuitage sera également discutée lors du Conseil des partenaires.</p>	
<p>Délimitation du profil des personnalités extérieures qui seront à désigner par le Conseil d'institut, candidatures et processus de désignation</p>	<p>2 personnalités extérieures doivent être désignées par le Conseil d'institut.</p> <p>Un appel à propositions est lancé au sein de CI. Il s'agit pour les membres du CI de proposer des personnalités qui pourraient apporter des ressources, contribuer au rayonnement de l'INSPE, et/ou encore apporter une autre vision stratégique de la formation des enseignants.</p> <p>Les propositions accompagnées d'un CV court et d'une lettre de motivation sont à transmettre à Angélique Benoit, au plus tard lors de l'envoi de la convocation au prochain CI de février.</p> <p>Le vote et les nominations seront effectués lors du CI du 6 février.</p>	NC
<p>Points d'information par le directeur de l'INSPE - nouvelles formations en cours d'instruction (MEEF 4 : master IPEF : ingénierie pédagogique de l'éducation et de la formation ; DU CAPEFE), statuts de l'INSPE en cours d'examen par les services juridiques</p>	<p>L'INSPE souhaite mettre en œuvre deux nouvelles formations à la rentrée 2024. Un Master MEEF4 parcours "IPEF" et un DU "CAPEFE" dont les maquettes sont en cours de finalisation.</p> <p>Pour ce faire, la réunion d'un conseil supplémentaire, la semaine du 8 janvier, va être organisée pour analyser les</p>	NC

	<p>propositions et voter l'engagement de l'INSPE, pour une transmission à la CFVU le 12 janvier dans le cas d'un vote favorable.</p> <p>Les nouveaux statuts seront mis au vote du CI lorsqu'ils auront été complétés et validés par le service juridique de l'UP.</p> <p>Les Conseils de perfectionnement se tiennent actuellement, à l'échelle des mentions (parfois de groupes de parcours), sur la base de documents communs. Tous les étudiants ont été consultés et les délégués siègent aux conseils. Ces derniers se tiendront 2 fois l'an. Les éléments d'analyse émanant des conseils seront soumis au COSP et d'éventuels ajustements des formations seront soumis ensuite au CI.</p> <p>En ce qui concerne la nouvelle réforme, il faut attendre les annonces de décembre pour connaître les directives mais une anticipation des différentes possibilités est nécessaire. La journée académique se tenant sur le campus des Valois, le 17 janvier, peut possiblement marquer le début des travaux. La Présidente de l'UP pourrait être conviée à cette journée pour exprimer la volonté de l'UP. Des</p>	
--	---	--

	discussions seront également nécessaires avec la LRU et le rectorat (Conseil des partenaires).	
Rationalisation des évaluations aux UE5 et UE3 du master MEEF1 mention 1er degré	Les modifications des évaluations de l'UE5 et l'UE3, conduisant à moins de rendus et permettant un recadrage des pratiques, sont présentées aux membres du CI et soumis au vote.	Vote à l'unanimité
Implication de l'INSPÉ au sein des projets PIA4 SCICONUM et i2School	Les projets PIA4 I2School (tiers lieu au Futuroscope accueillant 10 000 élèves à l'année dans des parcours immersifs) et SCICONUM (outils numériques pour la formation des enseignants), pour lesquels l'INSPÉ est partenaire, sont rapidement rappelés. Un vote du CI est nécessaire pour l'engagement de l'INSPÉ dans ces projets, et notamment la signature des conventions.	Abstention : 6 Pour : 13
Représentation de l'INSPÉ au conseil documentaire de l'Université de Poitiers	Le Conseil de la documentation délibère sur toutes les questions liées à la politique documentaire au sein de l'UP. Un représentant par composante y siège. Un appel à candidature va être effectué au sein de l'INSPÉ pour pourvoir le siège vacant de l'INSPÉ. Une présentation des candidatures sera	NC

	effectuée lors du CI de février et le choix du ou de la représentante sera entériné par un vote.	
--	--	--